



Compte-rendu de la réunion de conseil du 13 Juin 2022

Etaient présents : Sylvie CHRÉTIEN, Eric WEISS, Christophe ROELLINGER, Alexandre FARQUE et Marie DE VLEESCHOUWER

Début de séance : 20h30

Secrétaire : Marie DE VLEESCHOUWER

Fin de séance : 22h40

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 Mai 2022 :

Relecture des différents points évoqués lors du précédant conseil.

Voir avec Mireille pour la commande des panneaux de la rue sous la ville.

Approbation du compte rendu du conseil du 18 mai 2022 à l'unanimité.

Résultat du vote : 5 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

2. Renouvellement du bail pour la location de chasse Les Boules :

La proposition qui a été faite aux 3 communes et à l'adjudicataire est la reconduction du bail pour la location de chasse « Les Boules » dans les mêmes conditions : c'est à dire augmentation selon l'indice fixé dans le bail de chasse initial (+1.09%).

Résultat du vote : 5 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

3. Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements :

Validation de la réforme à l'unanimité

Résultat du vote : 5 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

4. Adhésion pour la médecine préventive :

Validation de l'adhésion

Résultat du vote : 5 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

5. Divers :

- Voir avec Mireille pour la commande des panneaux de la rue sous la ville
- Demander à Mireille combien on touche pour les constructions et si c'est au prorata des m² construits.
- Mise en place d'une newsletter pour informer régulièrement les felonais de l'actualité



- Remise en place de la fête des voisins ou du feu de la Saint-Jean afin de rencontrer les nouveaux citoyens de Felon et présenter les membres du conseil à tous.
- Informer les habitants que le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 19 février, démarche en ligne.
- Il faut informer les propriétaires des terrains non construits en zone constructible qu'ils ne pourront bientôt plus construire, lettre à envoyer aux propriétaires.
- Envoi d'une lettre pour le bois stocké sur le parking de la mairie.
- Mettre un courrier dans les boîte aux lettres concernant les arbres à entretenir sous les lignes électriques.
- Voir pour renégocier le prêt afin de pouvoir y intégrer un nouveau prêt travaux.